

## 2. MARIAGE ET VIRGINITE

1. Canons du concile d'Elvire (v.306). 7. Si un chrétien marié qui a commis l'adultère et a fait pénitence de cette faute pendant le temps établi à cet effet retombe dans le même péché, nous décrétons qu'il ne pourra plus recevoir la communion, même sur le lit de mort.

10. Si celle qu'un catéchumène a abandonnée se marie, elle peut être admise à la fontaine du baptême; cette règle devra être observée aussi à propos des femmes catéchumènes. Mais si celle qu'a épousée un homme qui a abandonné préalablement une épouse innocente était une chrétienne et elle savait que cet homme avait une épouse qu'il a abandonnée sans cause, il a été décidé de lui donner la communion sur le lit de mort.

12. Une mère, un père et tout chrétien qui exerce le métier d'entremetteur, il a été décidé qu'ils ne pourront recevoir la communion même sur le lit de mort.

14. Les jeunes filles qui n'ont pas gardé leur virginité, si elles épousent ceux-là mêmes qui les ont déflorées et les gardent pour époux, devront être réconciliées au bout d'un an sans être soumises à la pénitence canonique.

15. Malgré le nombre élevé des jeunes filles chrétiennes, il ne faut pas les donner en mariage à des païens, de crainte que leur jeune âge épanoui en sa fleur ne se fane en adultère de l'âme.

18. Les évêques, prêtres et diacres dont il appert qu'ils se sont livrés à des actes d'immoralité après qu'ils ont été établis dans leur ministère, il a été décidé qu'ils ne doivent pas recevoir la communion, même sur le lit de mort.

27. Que l'évêque ou tout autre membre du clergé n'ait chez soi que sa soeur ou sa fille, l'une et l'autre étant consacrée à Dieu; il a été décidé qu'en aucune façon ils ne devaient avoir chez eux une personne étrangère.

31. Les jeunes gens qui ont commis des actes d'immoralité après l'acte de foi du baptême et après leur mariage, il a été décidé de les admettre à la communion après qu'ils auront accompli la pénitence prescrite.

33. Il a été décidé de porter cette interdiction absolue en ce qui concerne les évêques, les prêtres et les diacres et en général à tous les clercs qui sont employés au service de l'autel, à savoir qu'ils doivent s'abstenir de tout commerce conjugal avec leur épouse et ne plus avoir d'enfants; mais si quelqu'un enfreint cette règle, qu'il soit retranché de l'honneur de la cléricature, quel que soit son rang.

44. Si une femme a été jadis courtisane et qu'elle s'est mariée ensuite puis est venue à la foi chrétienne, il ne faut pas hésiter à l'admettre au baptême.

63. Si une femme en l'absence de son mari a conçu du fait de relations adultérines et qu'elle en tue le fruit après son crime, il a été décidé de ne pas lui donner la communion, même sur le lit de mort.

66. Si quelqu'un épouse sa belle-fille (=la fille d'un premier lit de sa femme), il a été décidé qu'il ne doit point recevoir la communion même sur le lit de mort.

67. Il faut empêcher que les chrétiennes et les catéchumènes n'aient des hommes aux cheveux longs ou des coiffeurs à leur service: que celles qui agissent de la sorte soient écartées de la communion.

68. Si une catéchumène est devenue enceinte par un adultère et a procuré la mort de son enfant, il a été décidé de ne l'admettre au baptême qu'à la fin de sa vie.

71. Les corrupteurs d'enfants ne peuvent recevoir la communion même sur le lit de mort.

2. Constantes. On observe chez tous les humains en proportions variables:

1) la crainte de tout ce qui peut souiller, contaminer, amoindrir, les soins de propreté et de pureté, l'estime de la modération et, lorsque quelque mal ou malaise survient, un sentiment diffus de culpabilité et de responsabilité; 2) la peur de l'échec, de l'infériorité, de la honte, l'admiration pour la force et le courage, la recherche de l'excellence, de la gloire, de la maîtrise; 3) le sentiment d'être unique, à part, appelé à être soi et plus que soi, à répondre à un appel, à être fidèle à des promesses et à des idéaux; 4) la peur de la mort et le souvenir des défunts, l'insatisfaction face aux situations existantes et aux manières communes d'agir et de parler, l'attente d'un changement radical et pour le mieux, la pulsion à intervenir pour améliorer les choses et les gens.

3. Variantes. Ces composantes se reflètent diversement dans les individus et les sociétés. Pour en avoir quelque idée, on suivra l'ordre de leur énumération ci-dessus, lequel est aussi celui de la succession historique: Les sociétés sont davantage caractérisées: les simples et archaïques: par les coutumes de pureté et de purification. Les guerrières, en particulier celles du Proche-Orient ancien à l'Age du Bronze (3200-1200): par le prurit de l'excellence et de la domination. Les confrérales qui ont fleuri à la période axiale ou classique (800-200): par la volonté de fidélité à une vocation particulière. Les postclassiques: par la passion de l'Un et du Tout et la disposition à s'y disperser pour travailler au rassemblement des parties, y récapitulant par inculturation les valeurs familiales, nationales et confrérales.

4. Générosité. Ce que les parents et les forts sont aux enfants et aux faibles; ce que les États sont aux nations; ce que les confréries sont aux ensembles transnationaux; les postclassiques devraient l'être au grand organisme théo-anthropocosmique: des lieux de générosité où, par de multiples transcendances, opère une force de coexistence et de convivialité qui tend à une limite: rassembler tous les dispersés dans une unité non seulement mondaine et planétaire mais transhistorique et plérômatique, incluant les vivants et ceux que ceux-ci désignent comme étant les morts.

5. Mouvement chrétien. C'est au quatrième âge qu'il a surgi et c'est en fonction de ce qui caractérise ce temps qu'il s'autodéfinit et qu'il détermine les comportements que doivent avoir ses membres et ceux qui aspirent à se joindre à eux. C'est très tôt après le décès de son inaugurateur que le mouvement s'est trouvé en possession de deux schèmes quadripartis complémentaires qui l'habilitaient à intégrer les différences constitutives dans un équilibre dynamique de rapports capable d'autorégulation. Il y a d'abord la série: apôtres, prophètes, docteurs, laquelle est interne au mouvement de ceux qui se comprennent comme les serviteurs les uns des autres; puis, à part, la triade de la foi-amour-espérance; qui caractérise tout le mouvement comme étant au service de la totalité. Ce schème en implique un autre: 1) existence d'une norme absolue appelée Dieu ou Seigneur ou Esprit; 2) existence de communautés s'exerçant à la pratique du discernement pour ce qui concerne la détermination des comportements qui sont conformes à la norme; 3) notion de conscience comme du tribunal suprême mais faillible et réformable; 4) interventions occasionnelles de responsables, d'exhortateurs, de juges même qui, à temps et à contre-temps, réactualisent la norme et ses implications éprouvées, en urgent l'application, la descente de la parole jusqu'à la jointure de l'âme et du corps.

Ce fut la fonction de ceux qu'on a convenu d'appeler apôtres de poser le fondement, et c'est celle de leurs successeurs de le rappeler; ce fut et c'est la fonction des prophètes d'encadrer le discernement; ce fut et c'est la fonction des enseignants d'éduquer et, le cas échéant, de corriger la conscience qui est toujours plus ou moins erronée ou faible; et c'est la fonction du Corps de Jésus d'être un point-événement à partir duquel ses membres, en se laissant interpeller et mesurer par les métaphores du sel de la terre, du ferment dans la pâte, de la ville bâtie sur une haute montagne, de l'âme du monde, de faire partie de ces moyens dont le Responsable de l'Un et du Tout se sert particulièrement pour poursuivre son dessein de rassemblement universel.

6. Sexualité et génitalité. Le mouvement chrétien se pense comme étant de l'ordre de cette sorte de signes que sont les opérateurs-intégrateurs dont la fonction est d'exciter et d'inciter l'Humanité considérée comme un grand et unique organisme à connaître, aimer et opérationnaliser l'Idée qui préside à son être, à son devenir et à son accomplissement. Cette autocompréhension en étonnait beaucoup déjà au 2e s. et encore davantage de nos jours. Pour aider ceux du dehors à y comprendre quelque chose, on peut évoquer l'analogie du développement organique. Là, après s'être diffusé dans les tissus cellulaires et y avoir produit des corps sexués complémentaires, le code génétique se recentre dans la génitalité et donne aux organismes parvenus à maturité la capacité de se reproduire en un être semblable à eux. Pareillement, du schème quadriparti qui, après avoir produit dans une espèce devivants la cellule initiale de la famille et avoir amené cette espèce à maturité, on peut se représenter qu'il y fut l'opérateur ou le générateur d'un mouvement vital bipolaire, christo-ecclésial, dont les termes sont entre eux comme l'époux et l'épouse et qui vit de la connaissance et de l'amour qu'il reçoit et entretient de la quaternité qui, en lui pour tous les autres, vient au langage.

7. Métaphoricité. Le langage est essentiellement et de part en part métaphorique ou transférentiel. Les phrases et les mots sont indissociablement fusionnels et fissionnels. Ils sont tout d'abord des effets de fusion temporaire et provisoire, mais ils n'ont pas plutôt acquis ce qui, en première approximation, est d'ordinaire perçu comme un sens littéral et empiriquement référentiel, qu'ils sont bientôt après déportés en direction du poétique, de la dissémination, de la désintégration, de la fission et de la réapplication à d'autres objets. Ce qui est premier, c'est donc le binôme. De même que, sous sa forme physique, l'énergie se déploie symétriquement en couples de particules et d'antiparticules dont l'une se manifeste et l'autre retourne à l'état latent ou indifférencié, de même, sous sa forme langagière, si elle fait surface dans la lettre, c'est afin que celle-ci soit le révélateur de l'esprit. Aussi, contrairement à l'usage qui est fait du mot, la théorie oblige-t-elle de dire que la métaphore va aussi bien du figuré ou figurable au littéral que l'inverse. Et quand il refigure, le langage ne fait rien d'autre qu'amener au jour l'autre déjà là que le même cachait en même temps qu'il prenait forme sur ce fond. Ainsi, les symboles ne sont secondaires et dérivés qu'aux yeux de ceux qui décrètent que ce sont les étendues et les choses qui sont primaires. Et s'il est souvent commode de décrire comme redoublements, imitations, superstructures et idéologies les corrélats de ce qu'on

appelle infrastructures et observables, la pensée vigilante se voit forcée de questionner ces catégories, devenues naïves, de l'empirisme, du positivisme et du matérialisme, qui ne permettent pas de rendre réellement pensable l'histoire même dont la pensée positive décrit et raconte si bien les formes et les moments successifs. Car l'historicisme est le frère jumeau soit du hasard soit de la nécessité. Il n'a pas en lui-même la capacité de penser la vérité et la liberté, l'égalité et la fraternité, ces réalités admirables sans lesquelles il n'existerait chez les hommes ni histoire ni historiens.

8. Cellule germinale et initiale. On pense généralement que l'humanité a commencé quelque part en Afrique australe orientale au sein d'une population de primates anthropomorphes vivant dans la savane et dont certains s'étaient adaptés à un mode de vie qui ne pouvait plus être arboricole. Dans la partie mutante de cette population ont résulté de là: un redressement de la colonne vertébrale et de la taille, un accroissement du cerveau du simple au double, une régression du museau et une progression compensatoire du rhinencéphale, un affinement du système de communication laryngo-buccal, et aussi une sécrétion permanente des glandes génitales. En conséquence, les femelles étaient constamment attractives et fécondables, elles avaient plusieurs petits à nourrir, les mâles étaient en constant émoi et motivés, chacun, à s'approprier une partenaire habituelle, à demeurer auprès d'elle, à la protéger elle et sa progéniture et, occasionnellement, à leur apporter une nourriture carnée. D'un autre côté, se percevant et étant perçus différents des congénères, les mutants ont été bientôt forcés de s'éloigner des territoires des autres anthropomorphes et de migrer. Cet espacement a été vécu comme un rejet et une sorte de condamnation à mort, qui a laissé une marque profonde, indélébile et constitutive dans le psychodrame du groupe. Il doit être, au plan des mécanismes, au point de départ de la formation de cette espèce distincte: distendue entre le ternaire essentiel de la famille nucléaire et le quaternaire existentiel de la séparation d'avec son autre. En effet, la marque - le manque, la distance, l'absence - est en elle le lieu de l'autre par lequel elle existe comme même. Elle est la graphie, la griffe, l'égratignure, l'inscription, l'écriture préphonétique qui l'incline à porter au langage sonore et partagé le plein qui lui fait défaut. Car, dans cette espèce désormais, les maîtres, les défenseurs et les nourriciers ont ceci de particulier qu'ils sont à la fois là et ailleurs, immanents et transcendants. Et la suite de l'histoire peut être comprise, en même temps que comme une expansion homogène de la structure fondamentale, comme la progressive venue au langage articulé et objectivant de la distinction et de l'union des deux pôles. Au premier millénaire avant l'ère chrétienne, la structure ternaire-quaternaire, se présentera en Inde sous ces deux figures: l'une qui est empirique et socio-culturelle: Brahmanes, Kshatriya, Vaiçya/Shudra; l'autre qui est super-structurelle: Mitra-Varuna, Indra, Nasatya/Ashura. Celle-ci a des parallèles ailleurs! En Canaan: El, Baal, Anat/Môty. En Israël: Elohim, Yahweh, Ruah/Rahab. Chez les chrétiens: le Dieu et Père, le Seigneur et Fils, l'Esprit et Sagesse/les Puissances qui, en crucifiant le Seigneur de la gloire, ont consommé leur défaite. Dans ce dernier cas, le schème quadriparti peut être dit trino-sôtériologique. C'est lui qui a été étalé dans la règle de foi de Nicée (325). Pour les penseurs de la tradition chrétienne, ce schème est l'accomplissement et le dévoilement d'une structure toujours déjà là et opérante mais cachée.

9. Logique, physique, éthique. En riposte au défi posé, au-delà des tribus et de la coutume et au-delà des cités et de la loi, par l'avènement des empires, de l'oecumène, de la cosmopolis, les Stoïciens des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s. avaient réorienté les trois principaux ingrédients de la sagesse socratique-platonico-aristotélicienne, à savoir, le divin, l'humain et le mondain, en direction de la logique, de la physique et de l'éthique. Mais, dans le moyen stoïcisme de Panétius et de Posidonius puis dans le stoïcisme impérial de Sénèque, Epictète et Marc-Aurèle, le système tendait à se limiter à son troisième ingrédient, à une éthique où il était recommandé de suivre non plus tant Dieu ou la Raison que la Nature, la loi naturelle et universelle: faire le bien et éviter le mal. Pour contrer les effets évalués comme immoraux des passages 1) de la hiérocration et de l'éthique de pureté à l'aristocratie héroïque et à l'éthique d'excellence, 2) de celles-ci à la démocratie égalitaire et à l'éthique de l'intérêt et du plaisir ou de la modération, 3) et de celles-ci encore à diverses tyrannies et absences d'éthique (technocratie, bureaucratie, maffiocratie, sexocratie), certains maîtres stoïciens enseignaient qu'en matière sexuelle il ne convenait de faire usage de la fonction reproductrice qu'en vue, justement, de sa finalité naturelle, la procréation, et que, autrement, mieux valait s'abstenir. Certains juifs hellénistiques ont rerpis et pratiqué cette noble morale. Cependant, faute d'être portée par une confrérie ardente, omniprésente et supranationale, l'éthique d'excellence stoïcienne ou judéo-hellénistique ne produisait pas les fruits qu'en attendaient, pour la réforme des mœurs, les penseurs et les législateurs impériaux. Aussi, après l'essor du stoïcisme impérial, voit-on apparaître un regain d'intérêt pour le platonisme et la connaissance (gnose). Les plus pénétrants supputaient qu'il était devenu nécessaire de refonder la morale à la fois sur une "théo-logique" et une doctrine - créationnelle selon les judéo-chrétiens, anticreationnelle selon les gnostiques - de l'ordre physique. Or, malgré ou plutôt à cause du rejet dont il avait à souffrir, le mouvement chrétien se comprenait de plus en plus clairement comme la confrérie où l'éthique d'excellence et de service pour le bien de tous pouvait être, sinon toujours et partout et par tous effectivement pratiquée, du moins enseignée comme étant conforme à la loi naturelle et divine, nécessaire à l'humanité parvenue à sa maturité, et proposée comme idéale et normative. C'est dans le droit fil de cette autocompréhension du mouvement christo-ecclésial qu'ont été rédigés les canons du concile d'Elvire.

10. Situation à l'orée du 4<sup>e</sup> s. A ce moment, les groupuscules chrétiens évoluent au sein des sociétés levanto-méditerranéennes qui subissent alors une double et grave crise, interne et externe. Elles étaient menacées, au-dedans, par l'absence d'une morale commune, au-dehors, par les invasions dites barbares. Dans cette situation, les chrétiens fascinaient et étonnaient. D'un côté, ils étaient perçus par un nombre croissant d'adhérents et de sympathisants comme un des principaux moyens de salut, de paix et de convivialité qui sollicitaient les meilleurs. D'un autre côté, peut-être surtout à cause de l'irritation que suscitait leur haute moralité chez ceux qui profitaient du laisser-aller général, ils étaient les plus durement persécutés de tous les clubs ou associations qui pullulaient dans l'empire. Aussi, le mouvement chrétien était-il lui aussi en crise. Les directives et les institutions qui avaient régi la vie des

communautés restreintes des origines étaient devenues inadéquates. Les chefs clairvoyants et intègres étaient rares, les grands penseurs étaient suspects, les normes étaient floues, le discernement difficile, la conscience souvent invoquée comme un absolu. Il n'y avait plus d'apôtres; on disait qu'ils avaient été remplacés par les évêques; la prophétie était en défaveur par suite des excès du montanisme phrygien; les intellectuels les plus brillants viraient à la gnose, falsifiaient les écritures et méprisaient la masse des croyants, faibles, disaient-ils, ou ignorants. Certains adhérents continuaient à vivre comme ils le faisaient avant leur conversion. Les persécutions avaient fait des ravages en certains endroits, beaucoup de défections. Certains exagéraient la liberté, d'autres le rigorisme. En Syrie orientale, les encratites n'admettaient au baptême que ceux qui renonçaient au mariage. Les communautés locales n'avaient pas le moyen de se réformer elles-mêmes et le renouveau ne pouvait venir que d'une instance magistérielle-ministérielle et, pour lors, cléricale.

11. Clercs et laïcs. La réalité que, dans ces notes et dans un langage descriptif et sociohistorique, on a le plus souvent désignée comme étant le mouvement chrétien, avait, dans la tradition, pour un de ses noms, celui de peuple du Seigneur (ou de Dieu). En grec, peuple se dit laos et le suffixe ikos indique l'appartenance: étaient donc tout d'abord laïcs tous les membres du peuple de Dieu. Mais ensuite, d'après le modèle des Lévites dont il était dit qu'ils avaient une part (klêros) spéciale, on a caractérisé ceux qui, dans le mouvement chrétien, exerçaient des fonctions semblables à celles des Lévites comme étant des klêr-ikoi. Une conséquence de cette désignation fut que le sens du mot laïc a été redéfini par opposition à clerc et n'a plus désigné que la (majeure) partie non-cléricale du peuple de Dieu. Or, à Elvire, c'est un groupe de clercs qui a édicté des règles de comportement pour les uns et les autres. Ces clercs étaient soit évêques, soit prêtres, soit diacres. Ils étaient exhortés à se voir non comme des grands (magis-ter) mais comme des petits (minis-ter). Ou, si l'on veut, leur magistère devait être pratiqué comme un ministère, un service. Leur fonction était de veiller au bien-être, qui des individus et des familles (diacres), qui des communautés locales et du culte hebdomadaire (prêtres), qui de l'ensemble des communautés d'une ville (évêques), qui de toutes les villes d'une région administrative appelée diocèse (arch-evêque, métropolitain), qui de tout un pays (synode, concile, conférence épiscopale), qui de tout le peuple chrétien (évêque de Rome). Plutôt qu'aux bureaucraties totalitaires, aux démocraties égalitaires, aux aristocraties élitistes, c'est aux hiérocraies archaïques qu'il faut comparer cet ensemble de serviteurs du peuple de Dieu. Ce qu'ils devaient continuer, c'était le service du Serviteur devenu Seigneur et intégrant les fonctions sacerdotales, prophétiques et royales. La structure de gouvernement dite hiérarchique avait donc dû se complexifier et en même temps se centrer. De même que le fonctionnement du système glandulaire est suspendu à celui de l'hypophyse du cerveau, de même celui du peuple de Dieu a dû s'ordonner depuis sa tête, une tête de plus en plus dirigeante. Toujours menacé d'inertie, le dynamisme de la foi-amour-espérance doit être réaccélééré par la fonction apostolico-prophético-didactique concentrée dans un magistère-ministère tendant à l'unanimité, l'union des coeurs, des intelligences et des volontés afin que la casuistique soit perçue comme au service de la connaissance, de l'actualisation, de la fidélité.

12. Tolérance et sévérité. En toute société, il existe un seuil de tolérance qui ne peut être franchi sans que soit compromise l'existence même du groupe. Car, d'un point de vue fonctionnel, il faut dire qu'est mortel tout comportement qui, s'il était généralisé et subordonnait la volonté générale au bon plaisir individuel, ferait mourir la communauté. Si donc, au sentiment des évêques d'Espagne au début du 4<sup>e</sup> s., le temps était venu de prendre des mesures que nous dirions draconniennes, il est légitime de supposer qu'ils avaient des raisons de craindre pour l'avenir de la tradition dont ils se sentaient responsables. Et s'ils ont cru devoir se pencher en particulier sur le problème des relations sexuelles, on serait mal venu d'attribuer leur souci à une obsession morbide: ils ont dû plutôt vouloir assainir à sa source le lieu de l'être où toujours se ressourcent l'ouverture à autrui et à la totalité. La théorie et la pratique étant ce qu'elles étaient, il leur fallut définir les conditions minimales d'appartenance à la communion (=koinônia), de participation aux assemblées eucharistiques et au viatique. Ils ont porté force décrets d'exclusion mais, sans que cela soit dit expressément, les "ex-communications" étaient implicitement assorties de la confiance qu'on avait que ceux qui, remplis de bons désirs et d'autant d'impuissances, auront souffert dans leur chair, seront eux aussi sauvés au Jour du Seigneur Jésus Christ.

13. Célibat ecclésiastique. Leur sévérité a été on ne peut plus grande surtout pour les clercs. Ce doit être qu'on savait que poisson pourrit par la tête. Le décret sur le célibat des évêques, prêtres et diacres était destiné à peser lourdement sur l'avenir de l'institution ecclésiastique en Occident. Les Orientaux ne se sont pas montrés aussi exigeants, comme le montre en particulier une intervention célèbre attribuée à Paphnuce. Plus tard, les réformateurs occidentaux du 16<sup>e</sup> s. révoqueront cette obligation. Malgré tout, en son instance romano-catholique, l'Eglise tient à cette tradition. On a pu interpréter une telle fidélité comme l'effet d'une obstination antimoderne et comme un'innovation jadis qui n'avait et qui n'a aucun fondement dans l'Écriture et dans la tradition. Cependant, on peut tout aussi bien la comprendre comme la manifestation de la tendance qu'a la vie à optimiser les performances dont, à l'expérience, elle éprouve qu'elles sont le plus conformes à son essence et que les conditions primitives d'existence ne permettaient pas d'actualiser. En ce domaine, le dernier mot n'est pas aux sages, aux doctes et aux historiens mais aux définisseurs du fondement et de ses assises qui, de contingentes, sont devenues nécessaires: les successeurs des apôtres et prophètes.

14. Péché et grâce. L'inscription, dans le droit, d'une éthique d'excellence est inséparable de l'existence de communautés vraiment fraternelles et ferventes et d'une institution magistérielle qui "induit en tentation" de générosité. Certes, les très hautes morales risquent de culpabiliser les faibles et, à la longue, de paraître impraticables. Ces écueils peuvent être évités: si la famille divine du Père, du Fils et de l'Esprit et la famille de Nazareth de Joseph, de Jésus et de Marie sont des modèles intériorisés; si la connaissance du péché qui abonde est enveloppée dans la connaissance de la grâce qui surabonde et qui est efficacement signifiée; si des couples fervents vivent de telle manière qu'un certain nombre de garçons et de filles entendent l'appel à imiter la trinité sôtériologique sans le support d'un ou d'une aide semblable à eux. Car tout se passe comme si le mouvement monastique (= de célibataires) bourgeonnait sur la tige de l'église domestique et, autrement fécondé, fécondait à son tour la quaternité familiale.

### 15. Actualité: contraception.

25.07.68, Encyclique de Paul VI: *Humanae Vitae*. "On peut prévoir que cet enseignement ne sera pas facilement accueilli par tout le monde. Trop de voix, amplifiées par les moyens modernes de propagande, s'opposent à la voix de l'Eglise. Celle-ci ne s'étonne pas d'être, à la ressemblance de son maître, un signe de contradiction. Elle ne cesse pas pour autant de proclamer avec une humble fermeté toute la loi morale tant naturelle qu'évangélique."

1980, Synode des évêques. "Ce saint Synode, uni dans l'unité de la foi avec le successeur de Pierre, tient fermement à ce qui a été enseigné par le Concile Vatican II et ensuite par l'Encyclique *Humanae Vitae* et en particulier le fait que l'amour conjugal doit être pleinement humain, exclusif et ouvert à la vie".

Jean-Paul II: Encyclique *Familiaris Consortio*, puis diverses déclarations pour célébrer le 20e anniversaire de *Humanae Vitae*. "Ce qui est enseigné par l'Eglise sur la contraception n'appartient pas à des matières librement disputées entre théologiens. Enseigner le contraire équivaut à induire en erreur la conscience morale des époux". (05.06.87).

06.01.89, Déclaration de Cologne (163 théologiens germanophones). "Ces derniers temps, dans des discours à des théologiens et à des évêques, le Pape, sans tenir compte du degré de certitude et du poids différents qui existent entre les énoncés ecclésiaux, a lié à tel point la doctrine de la régulation des naissances à des vérités fondamentales de la foi, comme la sainteté de Dieu et la rédemption par JC, que ceux qui critiquent l'enseignement pontifical sur la régulation des naissances se voient accusés d'attaquer les piliers de la doctrine chrétienne, de tomber dans l'erreur en faisant appel à la dignité de la conscience, de rendre vaine la croix du Christ, de réduire à néant le mystère de Dieu et de nier la dignité de l'homme. Les concepts de vérité fondamentale et de révélation divine sont utilisés par le Pape pour justifier un enseignement tout à fait particulier qui ne peut trouver de fondement ni dans la Sainte Ecriture ni dans les traditions de l'Eglise."

Jean Guittou, *Un siècle une vie*, 1988, p. 379. "Paul VI s'était rendu compte que cette encyclique engageait sa popularité. S'il avait "délivré" les ménages chrétiens de ce problème, il aurait aussitôt acquis pour l'histoire le prestige d'un pape "libérateur". Il lui était facile - plusieurs le lui conseillaient - de résoudre les cas de conscience conjugaux comme l'avait fait l'Eglise anglicane, en disant que le Christ n'avait rien à dire sur le problème des moyens de contraception, qu'il fallait laisser aux médecins le soin de les résoudre dans les cas particuliers... Il y avait à ses yeux une différence immense entre ce qu'on fait, ce qu'on fait bien, ce que tous font et ce que l'on doit faire. Il pensait que, même si l'idéal n'était jamais pratiqué par les hommes, il était lâche de ne pas l'inscrire sur des tables de pierre, comme Moïse; que les autres n'avaient pas les mêmes devoirs que celui qui était au sommet, seul devant Dieu; que les casuistes appliqueraient la loi aux cas, mais que le pape trahirait s'il ne respectait pas la loi, celle de la raison, celle de l'Eglise... Je sais que beaucoup de savants (et même de moralistes) accepteraient la "pilule" au nom de la liberté. Quant à moi, je ne suis pas obligé, en tant que responsable de l'immense famille humaine, de respecter l'opinion..."

V,1. Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays ni par le langage, ni par les moeurs. 2. Ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier. 3. Ce n'est pas à l'imagination et aux rêveries d'esprits agités que leur doctrine doit sa découverte; ils ne se font pas, comme tant d'autres, les champions d'une doctrine humaine. 4. Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares suivant le lot échu à chacun; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle.

5. Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyens, et supportent toutes les charges comme des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie et toute patrie une terre étrangère. 6. Ils se marient comme tout le monde, ils ont des enfants, mais ils n'abandonnent pas leurs nouveaux-nés. 7. Leur table est commune et non commune.

8. Ils sont dans la chair mais ne vivent pas selon la chair. 9. Ils passent leur vie sur la terre, mais sont citoyens du ciel. 10. Ils obéissent aux lois établies et leur manière de vivre l'emporte en perfection sur les lois.

11. Ils aiment tous les hommes et tous les persécutent. 12. On ne les connaît pas mais on les condamne; on les met à mort et ils gagnent la vie. 13. Ils sont pauvres et ils enrichissent un grand nombre. Ils manquent de tout et ils surabondent en toute chose. 14. On les méprise et dans ce mépris ils trouvent leur gloire. On les calomnie et ils sont justifiés. 15. On les insulte et ils bénissent. 16. Ne faisant que le bien, ils sont châtiés comme des scélérats. Châtiés, ils sont dans la joie comme s'ils naissaient à la vie. 17. Les Juifs leur font la guerre comme à des étrangers; ils sont persécutés par les Grecs et ceux qui les détestent ne sauraient dire la cause de leur haine.

VI,1. En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. 2. L'âme est répandue dans tous les membres du corps comme les chrétiens dans les cités du monde. 3. L'âme habite dans le corps et pourtant elle n'est pas du corps, comme les chrétiens habitent dans le monde mais ne sont pas du monde. 4. Invisible, l'âme est retenue prisonnière dans un corps visible: ainsi les chrétiens, on voit bien qu'ils sont dans le monde mais le culte qu'ils rendent à Dieu demeure invisible. 5. La chair déteste l'âme et lui fait la guerre, sans en avoir reçu de tort, parce qu'elle l'empêche de jouir des plaisirs: de même le monde déteste les chrétiens qui ne lui font aucun tort, parce qu'ils s'opposent à ses plaisirs. 6. L'âme aime cette chair qui la déteste, comme les chrétiens aiment ceux qui les détestent. 7. L'âme est enfermée dans le corps: c'est pourtant elle qui maintient le corps... Si noble est le poste que Dieu leur a assigné qu'il ne leur est pas permis de désertir.

MARIAGE ET VIRGINITÉ  
(Rencontre du 25 novembre 1990)

TABLEAU 1. Structure d'histoire universelle

ARCHAÏQUE	FAMILLE	PARENT	COUTUME	SOUILLURE	RÉPROBATION	VOCALE
P.O.A *	NATION	GUERRIER	LOI	TRANSGRESSION	ACCUSATION	MENTALE
CLASSIQUE	OECUMENE	ASCETE	EXCELLENCE	CULPABILITÉ	CONSCIENCE	ECCLÉSIALE
POSTCLASS.	PLÉRÔME	INITIATEUR	GÉNÉROSITÉ "AGAPE"	PÉCHÉ	SENTIMENT DE MORT	FONTALE

(\*: PROCHE ORIENT ANCIEN.)

TABLEAU 2. Tensions

1. CONCILE D'ELVIRE / CONCILE DE NICÉE
2. CYPRIEN (CARTHAGE) / CORNEILLE (ROME)
3. PAPES (1930-1990) / THÉOLOGIENS
4. EXIGENCE / INDULGENCE
5. REJET DU MARIAGE (ENCRATISME) / REJET DU CÉLIBAT
6. RIGORISME / LAXISME
7. MOINE / MARIÉ(E)
8. PARFAIT / MISÉRICORDE
9. IDÉAL / CHEMINEMENT
10. SEL DE LA TERRE / EGLISE CONSTANTINIENNE & CHRÉTIENTÉ
11. APPEL DU HÉROS / MÉDIOCRITÉ
12. AUTORITÉ / LIBERTÉ
13. PRIERE / RAISON
14. STOÏCISME / ÉPICURISME

TABLEAU 3. Moralité

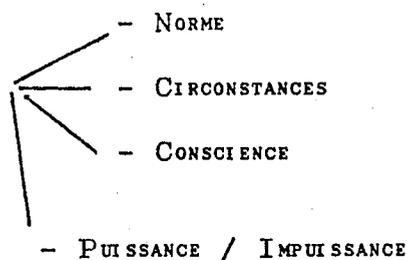


TABLEAU 4. Structure de l'Église

